



FICHE PROJET : **MADAGASCAR**

Diffusion des systèmes de production Agro-écologiques

Contexte

Madagascar est confronté à deux problèmes majeurs : la dégradation des ressources naturelles et la stagnation relative de son économie par rapport à sa démographie galopante. Les zones rurales ont un poids majeur dans la pauvreté. Le secteur agricole ne contribuerait qu'à 30 % du PIB alors qu'il emploie près de 80 % de la population malgache. Ainsi, l'indice de pauvreté en zone rurale (76 %) est plus élevé que le taux moyen (71%). La pauvreté ne reculera donc de façon significative à Madagascar que si elle recule dans le monde rural.

Or, la situation d'extension de la pauvreté pousse les agriculteurs malgaches à rechercher l'accroissement de cette production par la mise en culture de nouveaux terrains situés assez souvent sur des zones écologiquement sensibles. On comprend dès lors l'importance à accorder à la relation entre la préservation des forêts et des sols avec la mise au point ainsi que la diffusion des pratiques agricoles durables.

Divers organismes malgaches et des ONG ont accumulé depuis plus de dix ans un capital en matière de recherche-développement, formation et diffusion des techniques de gestion agro-écologiques. Ces techniques constituent une des réponses les plus crédibles pour garantir la durabilité de la production agricole à Madagascar car elles permettent à la fois d'accroître la production et les revenus paysans et de protéger l'environnement.

Les systèmes de culture agro-écologiques consistent à cultiver sans travailler le sol, un champ préalablement couvert d'une couverture végétale permanente, morte ou vivante. Plusieurs appellations sont utilisées pour désigner l'absence de labour. On parle du « zéro labour », de « la technique de non-labour » ou plus simplement du « semis direct ». D'autres dénominations mettent plus l'accent sur la couverture : « semis direct sur couverture permanente des sols » ou « semis direct sur couverture végétale » (SDCV). Toutes ces appellations peuvent être regroupées sous le terme générique de « gestion agro-écologique des sols » qui met plus l'accent sur les effets à long terme des techniques que sur les techniques elle-même.

La couverture peut être de 2 types :

- **morte**: cela peut être des résidus de récolte (canne de maïs ou de sorgho, fanes d'arachide, chaumes de diverses graminées) ou des matériaux transportés jusqu'à la parcelle comme de la paille de riz, des copeaux de bois, etc...
- **vivante**, on parle alors de couverture vive: il s'agit d'une plante installée sur la parcelle afin de constituer un tapis protecteur permanent vivant (« pelouse » de graminées ou légumineuses).

Le semis se fait directement à travers la couverture végétale (mulch) à l'aide d'une canne planteuse, d'une roue semeuse ou simplement de l'angady à Madagascar. Le mulch est légèrement écarté à l'endroit du poquet pour permettre à la plantule de se développer.

La mise au point de ces techniques agro-écologiques a débuté vers 1985 dans le cadre de « l'opération Blé » menée par la Kobama . Les travaux ont été continués depuis les années 90 au travers des activités de recherche-développement des différents organismes du pays.

Objectif

Le projet actuellement financé par l'AFD pour un montant de 940 000 euros a pour objectif d'appuyer la mise au point de références et la diffusion des systèmes de production agro-écologiques dans 3 régions différentes de Madagascar : l'Alaotra, l'Ouest et le Sud-est.

Face à la demande croissante des communautés paysannes relayée par les autorités et les ONG malgaches l'AFD a été saisie d'une requête de financement d'un nouveau projet qui devrait renforcer le dispositif de référence et appuyer des opérations très actives de diffusion (coût estimé à 6 millions d'euros).

Contenu – Exécution du projet

Le projet en cours s'inscrit dans le cadre de la recherche et de la diffusion des moyens les mieux adaptés d'un contrôle durable de l'érosion des sols et d'une plus grande sécurité alimentaire. Il consiste à valoriser les compétences particulières en la matière de l'ONG malgache "TAFa" en lui permettant de développer ses activités au travers d'un partenariat dynamique avec l'ANAE, "Association Nationale d'Actions Environnementales" et de s'appuyer sur le réseau d'intervention en milieu paysan (" mini-projets ") que cette dernière coordonne dans le pays. L'ANAE représente de fait l'ensemble des groupements villageois composant ce réseau :

- bâti sur 3 ans, le projet prévoit le renforcement des moyens de l'ONG "TAFa" appuyée au plan scientifique par le CIRAD (Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement) pour lui permettre d'aménager, auprès de certains des mini-projets animés par l'ANAE avec des groupements volontaires de familles rurales, des sites physiques de démonstration et de diffusion des techniques de semis direct. Ces sites constitueront également des supports de formation et de structuration professionnelle des communautés rurales concernées et ce dans les 3 régions retenues, l'Alaotra, l'Ouest et le Sud-est;
- l'exécution du Projet implique la mobilisation de moyens spécifiques : renforcement des équipes techniques de TAFa sur les régions d'intervention (équipements - fonctionnement) et gestion des diverses activités proposées d'expérimentations de diffusion et de formation.

Le nouveau projet à l'étude devrait démultiplier le réseau de compétences et d'opérateurs de diffusion (notamment au travers d'organisations paysannes structurées).

Impact attendu

- Au niveau des cultures:
 - Les rendements sont meilleurs de part une meilleure nutrition hydrique et minérale.
 - Les adventices sont contrôlés.
 - La fertilité des parcelles s'améliore
 - La réduction du nombre de travaux agricoles permet une installation précoce et donc un meilleur calage du cycle de la plante avec les conditions climatiques.
 - Les itinéraires techniques sont simplifiés et le calendrier plus flexible.
- Au niveau économique:
 - Augmentation ou stabilisation de la production.
 - Diminution des coûts.
 - Diminution des temps de travaux.
 - Augmentation de la productivité du travail.
- Au niveau de la protection de l'environnement:
 - Suppression de l'érosion et protection de l'aval.
 - Diminution de la pollution des nappes et cours d'eau.
 - Séquestration du carbone.
 - Réduction de la déforestation en zone tropicale par stabilisation des agriculteurs sur leurs parcelles (limitation de l'agriculture itinérante).